



Révision du SCoT du bassin annécien

Octobre 2023

Réunions publiques

PARTICIPEZ



Planning de la démarche

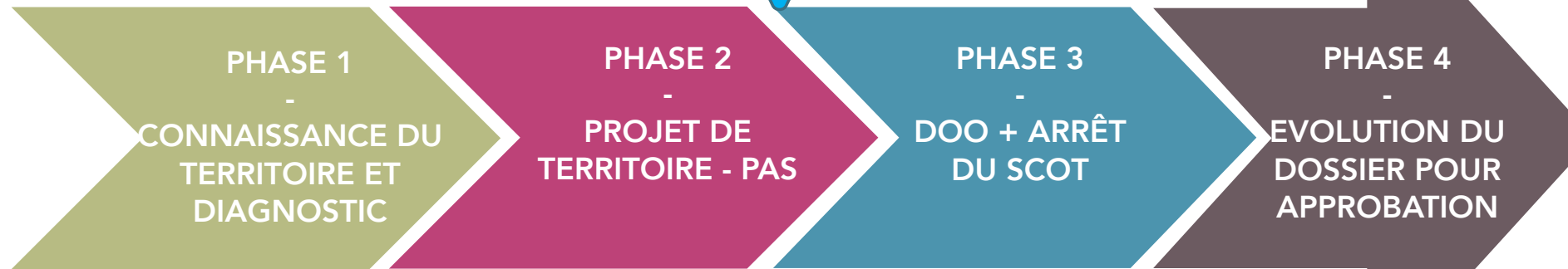
Mai 2021

Sept 2022

Juil. 2023

Mars 2024

Déc. 2024



Explication et présentation de la démarche aux conseillers communautaires

Ecoute du territoire
Diagnostic stratégique
Etat initial de l'environnement

Scénarios
Elaboration du Projet de territoire – PAS

Document d'Orientation et d'Objectifs – DOO
Bilan de la concertation
Arrêt du projet de SCoT

Temps administratif
Enquête publique
Approbation du SCoT

EN CONTINU

EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

EN CONTINU

CONCERTATION PUBLIQUE

Les réunions publiques sur le PAS

LA CONCERTATION AVEC LE PUBLIC

→ Registres de concertation dans les Mairies

→ Site internet du Syndicat mixte

→ Lettres SCOT

→ Réunions publiques



SCoT

DU BASSIN ANNECIEN

REVISION DU SCOT

PARTICIPEZ AUX DEBATS !



Réunions publiques

Mardi 3 octobre 2023 : 19h siège de la CC Rumilly Terre de Savoie
Mercredi 4 octobre 2023 : 19h salle de cinéma de Doussard
Jeudi 5 octobre 2023 : 19h salle des fêtes de Villaz
Mardi 10 octobre 2023 : 19h salle de la convivialité de la mairie déléguée de Seynod
Mercredi 11 octobre 2023 : 19h salle polyvalente de Villy-le-Pelloux
Jeudi 12 octobre 2023 : 19h salle d'animation de Sillingy

Qu'est-ce que le SCoT ?

C'est un document qui porte UNE VISION À 20 ANS pour le territoire !
Il structure l'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE en intégrant l'ensemble des politiques locales : habitat, activités économiques, commerce, mobilité, gestion des espaces (urbanisés, cultivés, naturels) et respect des ressources naturelles.
Il fédère les communes et les communautés de communes de son territoire, tout comme les élus locaux ainsi que l'État, la Région, le Département, les territoires voisins et les chambres consulaires (agriculture, industrie, métiers).
TOUS MOBILISÉS !



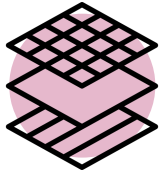
☎ 04.50.27.80.77

@ accueil@scot-bassin-annecien.fr



Introduction sur le SCoT

Le périmètre du SCoT



5 intercommunalités

78 communes



850 km²



290 000 habitants

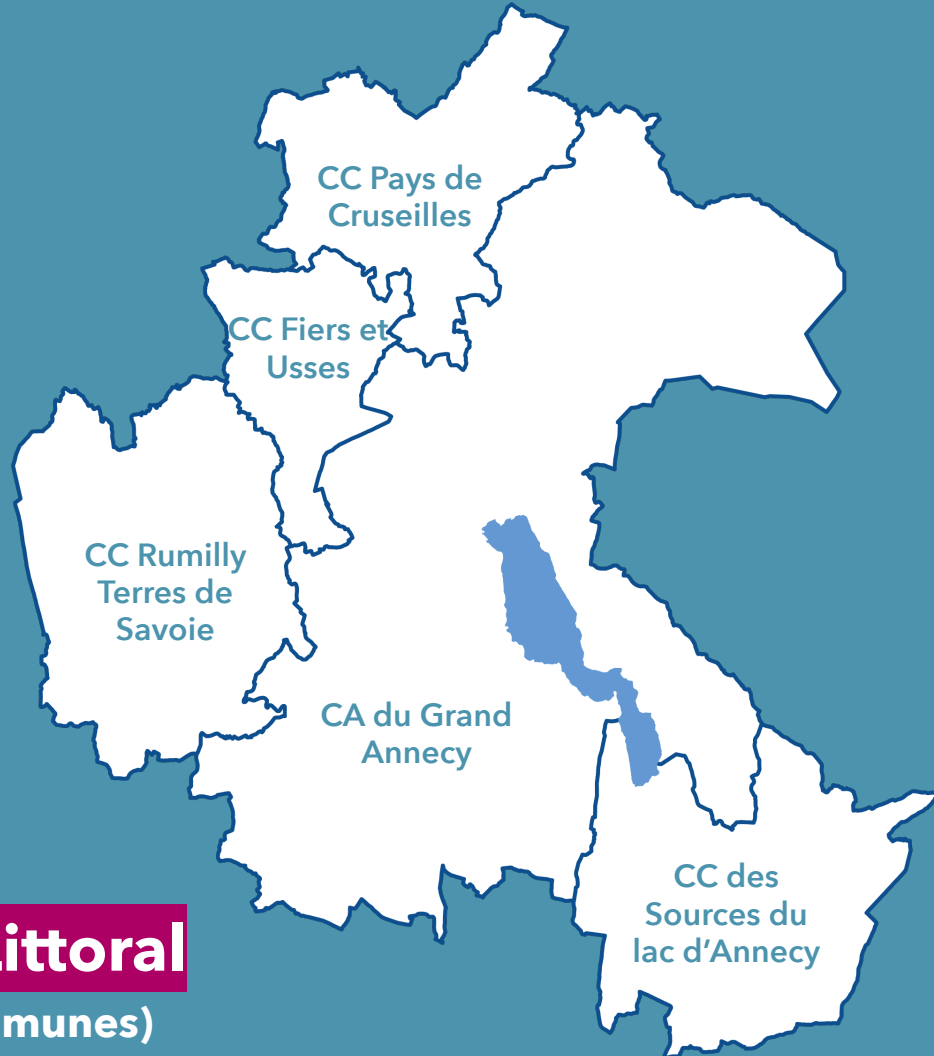
Loi Montagne

(49 communes)



Loi Littoral

(9 communes)

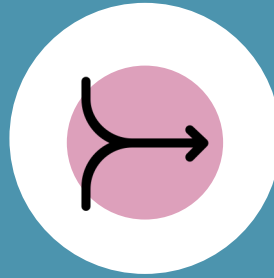


Qu'est-ce qu'un SCoT ?



un **S**chéma

Les **grandes orientations** de l'aménagement du territoire à long terme pour les documents d'urbanisme locaux qui détermineront ensuite le droit à construire



de **C**ohérence

vision partagée de l'avenir du bassin annécien pour les **20 ans à venir**

à portée pluridisciplinaire : logement, environnement, déplacement, tourisme, économie, etc.



Territoriale

78 communes du bassin annécien

C'est un document **d'aménagement du territoire** : traduction spatiale - cartographiée.

Qu'est-ce qu'un SCoT ?

> *Abordé est composé de 3 parties*



Diagnostic

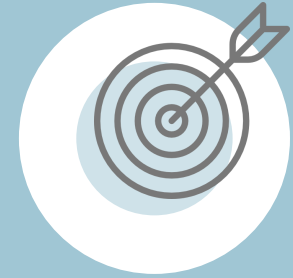
pour identifier **les enjeux spécifiques** du bassin annécien et **mettre en évidence les tendances à l'œuvre**

Il traite de toutes les composantes : environnement, habitat, pratiques de mobilité, etc.



Projet d'Aménagement Stratégique - PAS

pour définir **la vision stratégique** de l'aménagement du territoire **pour les 20 ans à venir, et fixer le cap** des politiques publiques territoriales



Document d'Orientation et d'Objectifs - DOO

pour **décliner la stratégie du PAS en objectifs thématiques plus opérationnels** en prenant en compte les spécificités des secteurs du bassin annécien

Le SCoT et les orientations supérieures

Documents et règles supérieures à intégrer



LOIS
*SRU, Grenelle, ALUR,
ELAN, LC, APER, ZAN*



**SCHÉMAS
RÉGIONAUX**
SRADDET



AUTRES SCHÉMAS
SDAGE, SAGE, PGRI
Charte du PNR des
Bauges



SCoT

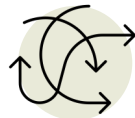
Documents de planification locale



PLUi



**Autorisations
commerciales**



**Plan de
mobilité**



**Programme
de l'Habitat**



Plan Climat

**Permis de
construire**

Pourquoi réviser le SCoT ?



Prendre en compte l'évolution des collectivités membres

En 2014, le SCoT du bassin annécien couvrait :

- **7** intercommunalités,
- **63** communes.

Pourquoi réviser le SCoT ?

> Tirer les enseignements du bilan à 6 ans du SCoT de 2014



- ✓ Bonne maîtrise de l'urbanisation
- ✓ Des emplois et des habitants plus nombreux que prévu



+150% des objectifs d'accueil de population

- ✓ Protection des espaces naturels sensibles



- Accroissement des déplacements et **dépendance à l'automobile**
- Implantations du commerce de proximité **en zone ou sur les axes routiers**
- Croissance démographique qui **interroge la pérennité de la qualité du cadre de vie** (eau, air, énergie)

Pourquoi réviser le SCoT ?



Adapter la stratégie aux évolutions du cadre législatif et réglementaire



Limiter les émissions de gaz à effet de serre et anticiper les **adaptations aux effets du changement climatique**



Enrayer la perte de biodiversité et améliorer le fonctionnement écologique des milieux



Limiter la consommation d'espaces naturels et réduire l'artificialisation



Points clés du Diagnostic

Pour construire le PAS

UN CADRE DE VIE ATTRACTIF

- **Des atouts** : région transfrontalière, accessibilité routière (Genève, Lyon, Turin), cadre de vie, vie économique.
- **Un site reconnu** pour ses qualités paysagères, urbaines et patrimoniales.
- **Un patrimoine riche et diversifié** : milieux humides (lac, marais, zones humides), le Fier, les Usses et leurs affluents, espaces montagnards, couvert boisé et alpages.
- Des équipements et services présents dans toutes les villes et villages, qui garantissent **un bon accès à l'ensemble de la population**.
- Application des loi Littoral et Montagne pour une **valorisation et une préservation des patrimoines lacustres et d'altitude**.



27% de la surface du bassin annécien couvert par le PNR des Bauges

UN PÔLE D'EMPLOIS FORT ET DIVERSIFIÉ

- **De bons indicateurs économiques :** création d'emplois et d'entreprises, chômage bas, revenus élevés, mais une résidentialisation à l'œuvre du avec croissance de la population > emplois.
- **Secteurs économiques forts :** industries, tertiaires de pointe, services / tourisme, agriculture AOP / fruits.
- La croissance de l'emploi **a faiblement impacté l'espace :** dans les espaces déjà construits, pour les activités annéciennes.
- L'intégration du bassin annécien dans un **écosystème européen**, entre métropole lyonnaise, vallée de l'Arve, place financière genevoise.



4,9% (Taux de chômage en 2021)

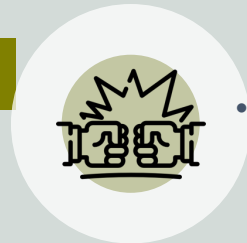
UN DÉVELOPPEMENT RAPIDE À ENCADRER ?



- **Une très forte attractivité résidentielle** (habitants + tourisme) : un sentiment de surchauffe et altérant la qualité du cadre de vie du territoire : congestion des équipements, des mobilités, forte sollicitation de l'environnement.
- **Les marchés immobiliers et de l'emploi tendus**
- **L'identité rurale et savoyarde progressivement gommée** ; un sentiment de saturation vécue et visuelle ; des coupures d'urbanisation qui disparaissent.
- Des villes et des **villages qui se densifient** et un mitage croissant des espaces ruraux et montagnards
- Des **activités touristiques concentrées autour et sur le Lac qui** génèrent des sur-fréquentations saisonnières fragilisant les milieux naturels + **problématique de congestion des flux.**

Conflits d'usage à venir

(tourisme, agriculture, activités industrielles)



LA NOUVELLE DONNE DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- **Déjà des pressions sur la ressource en eau** et une rareté en période estivale ; une tension appelée à se renforcer.
- **Malgré la hausse d'habitants et de l'activité, les consommations énergétiques sont maîtrisées, mais Objectif National de Sobriété Carbone à 2050 : des efforts encore à fournir.**
- **La dépendance à l'automobile s'accroît** (gaz à effet de serre, congestion, santé)
- **Les risques naturels et technologiques sont très nombreux** et risquent de s'accroître sous l'effet du changement climatique (intempéries, feux de forêt, etc.)
- **Raréfaction de l'enneigement** : quel devenir des stades de neige (Semnoz, Col de la Forclaz, Thorens-Glières, Sambuy) ?



+ 4°C en moyenne (+21
journées chaudes (25°C<))

Coûts économiques : **1200€/an**





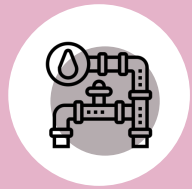
La stratégie du PAS

Un projet pour 20 ans

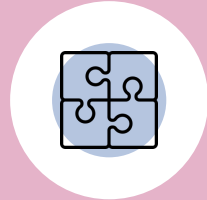
Les objectifs du PAS



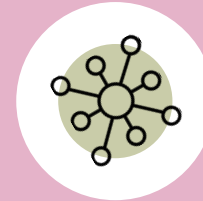
La recherche des équilibres



Affirmer un développement respectueux des capacités du territoire (eaux, réseaux urbains, etc.) pour répondre durablement aux besoins actuels et futurs des habitants et des entreprises



Organiser le Bassin annécien pour garantir **un accès facilité aux équipements** existants et projetés et assurer la **mixité des fonctions urbaines**



Ancrer à 360° le bassin annécien : **renforcer les liens avec les territoires voisins** via un cœur d'agglomération fort et pivot



Promouvoir une identité de « **Territoire de Nature** » approche Grand espace et espace urbain de la proximité



Préserver les spécificités des différents secteurs, les « Pays », contributeurs au projet de territoire d'échelle Bassin annécien



Préserver le socle de l'exceptionnalité territoriale du Bassin, les espaces agricoles et naturels



Conforter les complémentarités territoriales pour un équilibre des fonctions à l'échelle du Bassin



Adapter les modèles d'aménagement à des modes de vie éco contributeur* pour le Bassin

Participez :



**Quelques questions
en ligne pour vous
exprimer sur les axes
du PAS**

Axe



**Préserver le socle de
l'exceptionnalité territoriale du Bassin,
les espaces agricoles et naturels**

Valoriser la diversité des identités géographiques locales porteuse de l'exceptionnalité du Bassin

- ▷ Protéger les motifs paysagers écrins des monuments du Bassin
- ▷ Pérenniser la qualité des espaces bâtis contributifs de l'excellence paysagère



Massif alpin, Usse et Bornes, Albanais



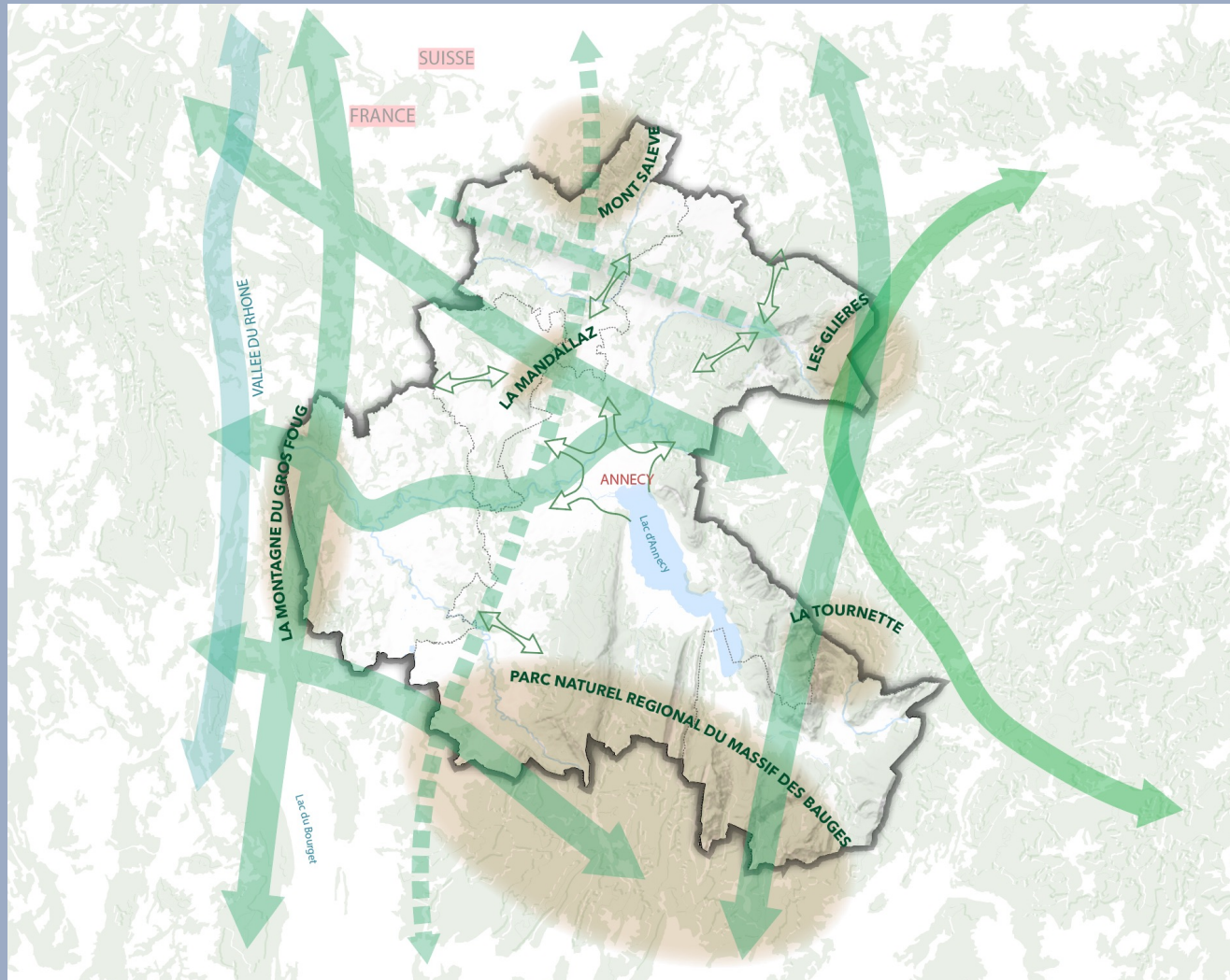
Préserver et valoriser les identités paysagères villageoises ou savoyardes,

prise en compte des sites d'inscription par les nouveaux projets de construction,



vues patrimoniales.

Valoriser la diversité des identités géographiques locales porteuse de l'exceptionnalité du Bassin



Consolider des trames de nature garantes de la qualité paysagère et des équilibres biologiques



- ▷ Conforter **la fonctionnalité écologique** des milieux réservoirs du Bassin
- ▷ **Maintenir voire restaurer les continuités** biologiques structurantes amont / aval
- ▷ **Connecter** les trames magistrales avec les trames vertes urbaines

Préserver les espaces naturels et agricoles par l'optimisation des espaces artificialisés

- ▷ Engager la trajectoire vers l'objectif de zéro artificialisation nette
- ▷ Intensifier les fonctions au sein des espaces bâtis pour pérenniser leur attractivité



Questions :

Faire autrement la ville et les villages de demain

Quelles pistes pour rendre la densification désirable et acceptable ? (1 réponse possible)

- 1. La préservation des espaces naturels**
- 2. La possibilité de disposer d'espaces de loisirs collectifs et/ou privatisables (jardins collectifs, toitures terrasses communes, etc.)**
- 3. La mise en commun d'installations et matériels encombrants (laverie, salle de sport, etc.)**
- 4. Des espaces verts urbains plus nombreux**

Quels sont les mots pour qualifier votre espace de vie ?



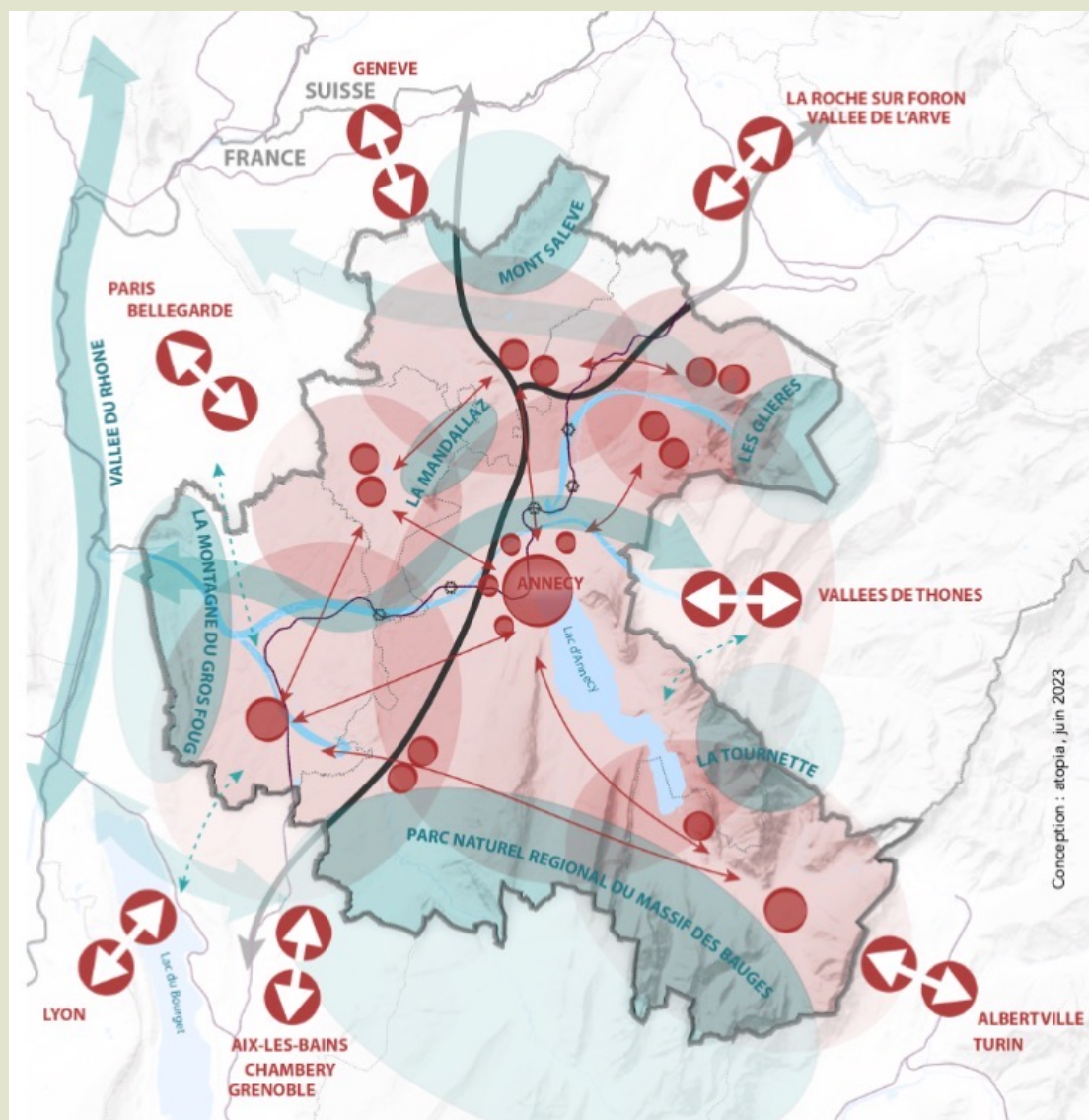
Axe



Conforter les complémentarités territoriales pour un équilibre des fonctions à l'échelle du Bassin

Renforcer l'attractivité d'espaces de vie de proximité pour limiter les mobilités

- ▷ Renforcer l'attractivité des espaces de vie de proximité
- ▷ Conforter les pôles et les centralités urbaines comme lieux de vie et d'accès aux services
- ▷ Tendre vers une offre de mobilités transversales « de pôle à pôle »



Consolider l'équilibre du territoire en assurant des fonctions diversifiées aux espaces de vie



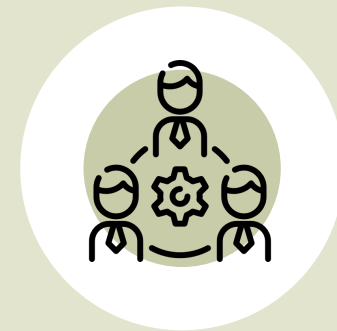
Usine Cornéal - Pringy



Chemin des écoliers, logements locatifs à Metz-Tessy



- ▷ Tendre vers un équilibre habitant / emploi à l'échelle de chaque espace



- ▷ Diversifier le parc de logements accessibles par tous les ménages

Assurer les conditions de bien-être et de santé par un accès la nature



VUE SUR L'ALBANAIS



ÉCOQUARTIER DES RIGOLES À ARGONAY

- ▷ Gérer l'accès aux grands espaces de nature pour les préserver des pressions
- ▷ Permettre l'accès à la nature à l'ensemble des habitants
- ▷ Renforcer la place de la nature dans les espaces urbains de proximité

Questions :

Conditions de logements et accès aux équipements

À quelle(s) caractéristique(s) devrait, selon vous, répondre les logements en 2045 ?



1. INTERGÉNÉRATIONNEL
2. AUTO-SUFFISANT
3. BIO-CONSTRUIT
4. MULTI-FONCTIONNEL
OU MODULABLE
5. NOMADE/MOBILE

Quel(s) critère(s) devrai(en)t remplir les services & équipements en priorité en 2045?

- A. Que l'on puisse s'y rendre facilement
- B. Qu'ils viennent dans votre quartier
- C. Qu'ils soient numériques (téléconsultation, visio rdv...)

Axe



Adapter les modèles d'aménagement à des modes de vie éco contributeur* pour le Bassin

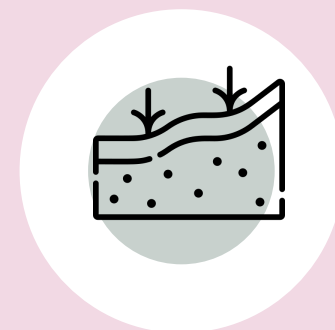
Encourager l'emploi local et les filières productives ancrées avec les spécificités du Bassin



- ▷ Accompagner les activités productives locales par un maillage de l'offre foncière et immobilière sur tout le territoire
- ▷ Garantir l'insertion des sites d'accueil touristique
- ▷ Soutenir les productions primaires qui accompagnent l'autonomie d'approvisionnement du Bassin
- ▷ Encourager les modes de production circulaire et la valorisation locale des ressources

Participer à la régénération des écosystèmes locaux par des modalités d'aménagement renouvelées

- ▷ Adapter les usages pour assurer les fonctions du Grand cycle de l'eau
- ▷ Contribuer à la qualité de l'air et tendre vers l'autonomie énergétique en s'appuyant sur les capacités de chaque espace
- ▷ Replacer les sols comme support de la qualité de vie sur le territoire



Question :

Votre rapport avec l'espace du Bassin annécien

Classez par ordre de priorité le rôle des espaces naturels, agricoles et forestiers pour le Bassin annécien selon vous :



**LES PRATIQUES DE LOISIRS
(SPORT, BALADE, DETENTE)**



**LA PROTECTION DES
RESSOURCES EN EAU**



LA RICHESSE BIOLOGIQUE



**LA CONTRIBUTION À LA
TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**



**LA PRODUCTION ALIMENTAIRE
DE QUALITÉ**



Temps de débat

